

224C0515  
FR0011981968-FS0250

9 avril 2024

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**WORLDLINE**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 avril 2024, la société FIL Investments International a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 5 avril 2024, le seuil de 5% du capital de la société WORLDLINE et détenir individuellement 14 427 970 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,10% du capital et 4,42% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE sur le marché.

A cette occasion, la société FIL Limited n'a franchi aucun seuil et détient indirectement 14 680 747 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,19% du capital et 4,50% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
FIL Investments International	14 427 970	5,10	14 427 970	4,42
FIL Investment Advisors (UK) Limited	252 777	0,09	252 777	0,08
<b>Total FIL Limited</b>	<b>14 680 747</b>	<b>5,19</b>	<b>14 680 747</b>	<b>4,50</b>

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 282 974 981 actions représentant 326 590 951 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.